

## BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique

Tome XV, n° 10.

Bruxelles, mars 1939.

## MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België

Deel XV, n° 10.

Brussel, Maart 1939.

---

UN CONCHOSTRACÉ NOUVEAU  
DE L'ASSISE DES GRÈS ET SCHISTES DE WÉPION  
(EMSIEN INFÉRIEUR),

par Eug. MAILLIEUX (Bruxelles).

---

On attribue à l'Emsien inférieur, des couches grésoschisteuses formant une bande continue sur le bord Nord du bassin de Dinant et auxquelles on a donné le nom d'assise des grès et schistes de Wépion. Ces couches, qui présentent un faciès continental très net, sont contemporaines des sédiments (grauwacke de Pesche Em. 1 a, grès de Vireux Em 1 b, grès de Mormont Em 1 [g]) déposés par la mer éo-emsienne dans les régions méridionale et orientale du même bassin de Dinant.

L'assise de Wépion (Em 1 II) est constituée de grès verdâtres alternant avec des couches grésoschisteuses, micacées, à grain fin, généralement gris bleu ou verdâtres, rarement rubéfiées. Jusqu'à présent, on n'avait recueilli dans ces couches, que des empreintes végétales. Au cours de l'exploration des gisements de végétaux du Dévonien de l'Ardenne, mon excellent collègue et ami M. F. Stockmans a découvert, dans l'un de ceux-ci, appartenant à l'assise des grès et schistes de Wépion, quelques empreintes d'invertébrés qu'il a eu l'amabilité de me soumettre. Trois d'entre elles sont attribuables à un Ver polychète tubicole du genre *Spirorbis*, appartenant à une espèce nouvelle se distinguant par la forme légèrement turbinée de sa coquille, proche, par ce caractère, de l'espèce actuelle *Spirorbis borealis* (1) des

(1) MALAQUIN. Le *Spirorbis pusillus* du Terrain Houiller de Bruay, etc. (Ann. Soc. géol. du Nord, 32, 1904, pl. II, fig. 2.)

côtes du Boulonnais, mais différente à d'autres égards. Nous attendrons, pour la dénommer et la décrire, d'être en possession d'un meilleur matériel.

Les autres empreintes qui nous ont été soumises appartiennent à un Conchostracé du genre *Estheria*, d'espèce inédite, et qui est décrit plus loin.

Ces découvertes permettent d'établir avec précision le régime auquel était soumise, à cette époque, la région septentrionale du bassin de Dinant, régime incontestablement continental et aquatique. Le facies des grès et schistes de Wépion appartient à une phase d'émersion du Nord du bassin de Dinant, phase qui semble avoir existé durant tout le Dévonien inférieur. Cette partie de l'Ardenne paraît avoir constitué alors une plaine basse, couverte de lacs et de marécages. Les Spirorbes indiquent une pureté relative des eaux et une sédimentation lente; ils ont nécessairement vécu sur des plantes immergées. A notre époque, le genre *Spirorbis* est exclusivement marin; mais comme on trouve ses représentants de l'époque paléozoïque tantôt fixés sur des plantes ou des animaux marins, tantôt sur des végétaux continentaux et aquatiques (comme c'est le cas, notamment, pour les couches limniques du Houiller), il faut admettre que ces animaux, marins à l'origine, se sont acclimatés progressivement à des conditions saumâtres, et, finalement, à des eaux douces (2).

Le gisement d'où proviennent les fossiles dont nous parlons ici (pl. Binche 13) est situé dans la région sud du bois de Becaille, à Estinnes-au-Mont, dans une carrière abandonnée. *Spirorbis* et *Estheria* ont été recueillis dans des couches grésoschisteuses, micacées, gris bleuâtre, à grain fin, associés aux espèces végétales dont la nomenclature suit (3) :

*Taeniochrada Langi* Stockmans.

*Psilophyton princeps* Dawson.

*Psilophyton Goldschmidti* Halle.

*Sciadophyton laxum* (Dawson).

*Dawsonites arcuatus* Halle.

*Protolepidodendron wambachense* Krausel et Weyland.

*Drepanophycus spinaeformis* Göppert.

*Sporogonites exuberans* Halle.

(2) Ch. BARROIS. Sur les Spirorbes du Terrain Houiller de Bruay. (Ann. Soc. géol. du Nord, 33, 1904, p. 58.)

(3) STOCKMANS, 1939.

La carte géologique de la Belgique au 1/40.000° (4) place ce gisement, à juste titre, dans l'assise des grès de Wépion. J. Cornet (5) avait d'abord adopté ce point de vue, qu'il semble avoir abandonné à la suite d'un travail de M. Bataille (6), consacré à la stratigraphie du Dévonien entre le ruisseau des Estinnes et Wihéries. Ce dernier auteur suppose l'existence, au Sud du bois de Bescaille d'une faille qui l'induit à attribuer le territoire adjacent à la lèvre Nord de celle-ci, englobant le gîte du bois de Bescaille, au niveau du grès de Wihéries. A la suite d'E. Asselberghs (7), il considère cette dernière assise comme appartenant au « Taunusien ». Quel que soit l'âge du grès de Wihéries (8) il ne peut être question de lui assimiler les couches du bois de Bescaille, et celles-ci n'ont, d'autre part, rien de commun avec les grès du bois d'Ausse ni avec les schistes et grès d'Acoz, représentant, sur le bord Nord du bassin de Dinant, le grès d'Anor et la grauwacke de Saint-Michel de la région sud du même bassin. Conformément à l'avis de Briart (1892), de J. Cornet (1923) et de R. Anthoine (1919), les grès et schistes du bois de Bescaille appartiennent nettement à l'assise des grès et schistes de Wépion, ainsi que le prouvent :

1. des caractères pétrographiques absolument identiques ;
2. la composition de la flore, où se retrouvent toutes les espèces des gisements classiques de Dave (9).

L'identité des conditions de milieu en ce qui concerne les couches du bois de Bescaille et celles des formations typiques de Dave (Wépion) est attestée par la découverte dans ces dernières, due également aux patientes recherches de M. Stockmans, des restes d'un Poisson associé, lui aussi, aux vestiges de la flore : le régime lacustre et paludéen de l'assise de Wépion en est nettement confirmé.

(4) Feuille Binche-Morlanwelz, 1892, levés et tracés d'A. BRIART.

(5) J. CORNET, 1923, p. 177.

(6) L. BATAILLE, 1924, notamment la carte (pl. II). Voir aussi le rapport de J. CORNET sur ce travail. (Ann. Soc. géol. de Belg., 47, 1924, p. M. 38.)

(7) E. ASSELBERGHS. L'âge taunusien du grès de Wihéries. (Ann. Soc. géol. de Belg., 45, 1922.)

(8) E. MAILLIEUX. (Mém. Mus. roy. d'Hist. nat. de Belg., 81, 1937, p. 5.) Nous avons émis, dans ce travail, l'avis que le grès de Wihéries pourrait représenter l'assise de Saint-Hubert, plutôt que celle d'Anor.

(9) F. STOCKMANS, 1939.

Nous nous bornerons, dans cette note, à décrire ci-après le Crustacé d'Estinnes-au-Mont, les restes de Poisson étant du domaine d'un ichthyologue et le Spirorbe n'étant pas représenté par un matériel suffisant.

Embranchement : **Arthropoda.**

Sous-embranchement : **Branchiata.**

Classe : **Crustacea.**

Sous-classe : **Eucrustacea** Kingsley.

Ordre : **Conchostraca** Sars.

Famille : *Limnadiidae* Baird.

Genre : *Estheria* Rüppel.

Sous-genre : *Euestheria* Depéret et Mazeran.

*Estheria* ornée de cordons concentriques saillants, espacés, le test portant extérieurement un réseau polygonal dans les intervalles (Groupe d'*Estheria membranacea*).

### *Estheria* (*Euestheria*) *Stockmansi* nov. sp.

*Étymologie* : l'espèce est dédiée à M. F. Stockmans, conservateur-adjoint au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

*Matériel* : a) un exemplaire montrant, dissociées, l'empreinte de la valve droite et la contre-empreinte de la valve gauche probablement d'un même individu (n° 19844 — I. G. 11423);

b) la contre-empreinte d'une valve droite (n° 23625 — I. G. 11423).

*Horizon stratigraphique* : Emsien inférieur, assise des grès et schistes de Wépion, Em 1 II.

*Localité* : Binche 13.

Valves de contour subovale, tronqué obliquement en arrière; bord dorsal long, droit, atteignant environ les 4/5 de la longueur totale. Crochet faiblement saillant, assez antérieur, mais non terminal et placé entre la région médiane du bord dorsal, et l'angle antéro-dorsal. Bord antérieur saillant, arrondi; bord ventral convexe, formant avec le bord antérieur une courbe assez régulière; bord postérieur moins convexe que le bord antérieur et formant avec le bord dorsal un angle faiblement obtus. Les valves sont plus larges dans la région postérieure que dans la région antérieure.

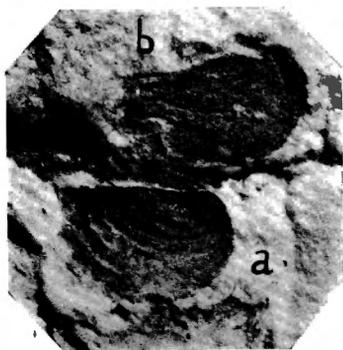


Fig. 1

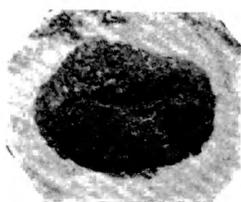


Fig. 2.

Fig. 1. — a : empreinte de la valve droite ; b : contre-empreinte de la valve gauche très probablement d'un même individu (n° 19844).

Fig. 2. — Contre-empreinte d'une valve droite (n° 23625).

Agrandissement:  $\times 6$ .

a) Dimensions de l'exemplaire (valve droite) représenté à la figure 1 a :

Longueur du bord dorsal : 3,5 mm.

Plus grande longueur de la valve : 4,5 mm.

Hauteur dans la région antérieure de la valve : 2,5 mm.

Hauteur dans la région postérieure de la valve : 3 mm.

b) Les dimensions de l'exemplaire (contre-empreinte de valve gauche) représenté à la figure 1 b sont sensiblement identiques aux précédentes.

c) Dimensions de l'exemplaire (contre-empreinte de valve droite) représenté à la figure 2 :

Longueur du bord dorsal : 3,5 mm.

Plus grande longueur de la valve : 4,5 mm.

Hauteur dans la région antérieure de la valve : 3 mm.

Hauteur dans la région postérieure de la valve : 3 mm.

Ce dernier exemplaire semble quelque peu incomplet dans la partie postérieure de la région ventrale.

Surface couverte de cordons concentriques saillants, au sommet aigu, parallèles aux bords ventral, antérieur et postérieur, séparés assez régulièrement par de larges intervalles. Ces cordons sont au nombre de quatre par millimètre dans la région médiane des valves. Les intervalles sont recouverts d'un réseau polygonal assez grossier, visible seulement sous un fort grossissement ( $\times 50$ ).

Une espèce d'*Estheria* découverte dans les Klerferschichten (schistes bigarrés de Clervaux) et décrite par W. Gross en 1934 sous le nom d'*Estheria Diensti*, présente quelque ressemblance avec celle que nous venons de décrire ; mais le contour de celle-ci est moins elliptique, le rapport de sa longueur à sa largeur est moins élevé, ses cordons concentriques sont proportionnellement moins nombreux et plus espacés ; enfin, le réseau qui recouvre les intervalles entre les cordons est à mailles plus larges. Les deux formes paraissent nettement différentes, et nous considérons celle d'Estinnes-au-Mont comme inédite. -

---

## BIBLIOGRAPHIE.

- ANTHOINE, R. — Observations sur le bord nord du bassin de Dinant entre les méridiens d'Acoz et de Binche. (Ann. Soc. géol. de Belg., 42, 1919.)
- BATAILLE, L. — Observations sur le Dévonien inférieur du bord nord du bassin de Dinant entre le ruisseau des Estinnes et Wihéries. (Ann. Soc. géol. de Belg., 47, 1924.)
- CALEMBERT. — Observations aux nouvelles carrières de Dave. (Ann. Soc. géol. de Belg., 62, 1939.)
- CHERNYSCHEW, B. — *Estheria* from Siberia an the Far-East Province. (Bull. géol. Prosp. service, U. S. S. R., 49, 1930.)
- CHI, Y. S. — On the Occurrence of fossil *Estheria* in China and its geological significance. (Bull. geol. Soc. of China, 10, 1931.)
- CORNET, J. — Géologie stratigraphique, IV, 1923.
- DEPÉRET et MAZERAN. — Les *Estheria* du Permien d'Autun. (Mém. Soc. d'Hist. nat. d'Autun, XXV, 1912.)
- FOURMARIER. — La structure du bord nord du bassin de Dinant entre Wépion-sur-Meuse et Fosse. (Ann. Soc. géol. de Belg., 35, 1908.)
- GROSS, W. — Eine *Estheria* aus dem rheinischen Unterdevon. (Senckenbergiana, 16, 1934.)
- JONES, R. T. — A Monograph of the Fossil Estheriae. (Palaeont. Soc., 1862.)
- KAISIN, F. (in ASSELBERGHS, KAISIN, MAILLIEUX). — Livret-guide pour l'excursion A2, XIII<sup>e</sup> Congrès géologique international, 1922 (pp. 59 à 61).
- LUTKEVICH, E. M. — Die Phyllopoden aus dem Mitteldevon des nord-westlichen Gebietes. (Bull. Comité géol., Leningr., 48, 1929.)
- PRUVOST, P. — La faune continentale du terrain houiller du Nord de la France. (Mém. pour servir à l'explication de la carte géol. détaillée de la France, 1919.)
- La faune continentale du terrain houiller de la Belgique. (Mém. Mus. roy. d'Hist. nat. de Belg., 44, 1930.)
- STAINIER, X. — La limite de l'Ahrien et du Burnotien sur le littoral du Condroz. (Ann. Soc. géol. de Belg., 18, 1891.)
- STOCKMANS, F. — Note préliminaire sur des empreintes végétales du Dévonien inférieur de la Belgique. (Bull. Mus. roy. d'Hist. nat. de Belg., XV, 9, 1939.)
- ULRICH et BASSLER. — Cambrian bivalved Crustacea of the Order Conchostraca. (Proc. U. S. Nat. Mus., 78, 4, 1931.)

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.